

**RIBEAUVILLÉ****La villa Carola devient un centre de congrès** PAGE 44

RIBEAUVILLE Achetée par la Ville

**La villa Carola devient centre de congrès**

**À l'origine, elle hébergeait les curistes venus se ressourcer dans le parc thermal. À l'avenir, elle accueillera des congrès, des conférences, des fêtes de famille... Édifiée en 1891, l'imposante et fière villa Carola a été acquise par la ville de Ribeauvillé.**

**S'** élévant sur trois niveaux d'une superficie totale de 530 m<sup>2</sup>, dotée d'un sous-sol s'étalant sur 143 m<sup>2</sup>, la bâtie de facture classique est entourée d'un jardin de 30 ares. Mardi après-midi, à l'hôtel de ville de Ribeauvillé, le maire Jean-Louis Christ et Valérie Siegler, directrice générale de Carola, ont paraphé une convention de collaboration.

**Les travaux de rénovation démarreront l'an prochain**

Depuis sa reprise des sources Carola, en 2013, le groupe Spadel réfléchit au moyen de valoriser une villa Carola, vide d'occupants depuis longtemps.

Aucune solution ne s'avérant viable économiquement, la maison a été mise en vente à l'automne 2018. Elle est désormais propriété de la Ville. « Carola a fait un effort considérable en nous cédant la villa à un coût particulièrement favorable. » Jean-Louis Christ précise que la bâtie a été vendue 200 000 € « alors que, selon

l'estimation des Domaines, elle en valait le double ». Ce montant sera payable en quatre ans, sans intérêt.

La consultation d'architectes est en train d'être lancée et les travaux de rénovation, qui devraient durer un an, démarrent au cours de l'an prochain. « Nous souhaitons que les habitants se réapproprient l'en-



**Valérie Siegler, directrice générale de Carola et le maire Jean-Louis Christ signent la convention.** Photo DNA/M. F.



droit. L'idée est d'en faire un lieu où les habitants pourront se ressourcer », ajoute le maire, souriant de son jeu de mots.

Ce partenariat permettra de poursuivre les actions menées de part et d'autre en faveur du développement durable. « Nous avons la volonté de créer un lien très fort entre Carola et la Ville, souligne le premier magistrat. C'est une entreprise tellement emblématique que Carola est devenu un substantif. Elle contribue au rayonnement de la cité des ménétriers. »

### **Combat commun pour la préservation de la nature**

Valérie Siegler qualifie cette signature d'« événement majeur ». Et ceci pour deux raisons. Cette nouvelle étape « permettra à un patrimoine historique de vivre » et « officialise une vision commune sur le devenir des sources Carola ». Un combat commun pour la pérennisation des ressources naturelles.

La ville de Ribeauvillé se revendique cité viticole verte tandis que le fabricant d'eaux minérales est labellisé pour sa gestion durable de l'eau, ses actions pour la protection de la zone de captage et pour la biodiversité.

Carola a également noué un partenariat avec le syndicat viticole de Ribeauvillé au travers du projet Vignes fleuries. Il consiste à semer vingt-deux essences de fleurs et de graminées sur quinze hectares dans le but de séduire les pollinisateurs. Ce troisième acteur est très sensible aussi aux enjeux liés à la préservation de la nature. « Sur les dix-sept domaines du ban viticole de près de 400 hectares, quinze sont en bio ou en conversion bio », précise Francis Fischer, président du syndicat.

Les signataires de la convention s'engagent à œuvrer ensemble à la gestion durable de l'eau de source. Ils se baseront pour ce faire sur les recommandations de l'Alliance for water Stewardship, considérée comme le « meilleur standard international » en la matière.

**Michelle FREUDENREICH**



Construite en 1891, la villa, inoccupée depuis de longues années, sera réhabilitée. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER



## Le temps des bains

Ribeauvillé n'a pas échappé à la mode des cures thermales. En 1887, le Dr Chrétien Staub acquiert les terrains dans l'intention de créer un grand établissement balnéaire avec son partenaire, le directeur des postes Charles Kube.

Les deux hommes sont parvenus à mettre à jour l'ancienne source appelée Heilquelle. Elle sera baptisée Carolaquelle, référence au prénom de l'épouse du Dr Staub prénommée Caroline. L'établissement de bains est inauguré en 1889. La saison des bains s'étale de mai à fin septembre.

Les curistes peuvent désormais profiter d'un bassin à ciel ouvert où clapote une eau à 18°. Par temps de pluie, ils déambulent dans le promenoir ou vont faire un tour au restaurant. Lorsqu'il fait beau, tous se rejoignent sur le terrain de jeux pour partager des parties de



Devant les bains, l'esplanade de détente où se prélassaient les curistes. DOCUMENT REMIS

quilles, de pétanque, de croquet. À différents moments de la journée, le kiosque à musique fait entendre quelques notes de musique.

**PATRIMOINE** Un futur centre de congrès

## Ribeauvillé rachète la villa Carola

Inoccupée depuis longtemps, la villa Carola a été acquise par la ville de Ribeauvillé pour un montant de 200 000 €. « Cette maison emblématique mérite qu'on la mette en valeur », souligne le maire Jean-Louis Christ. L'imposante bâtisse de trois étages, construite en 1891, s'élève sur trois niveaux. D'une superficie de 530 m<sup>2</sup> plus un sous-sol de 143 m<sup>2</sup>, elle est entourée d'un jardin s'étendant sur 30 ares. Elle servait autrefois de résidence au directeur des sources Carola et de sa famille. Une fois réhabilitée, la bâtisse sera transformée en centre de congrès et accueillera conférences et fêtes de famille. « Nous souhaitons que les habitants se réapproprient ce lieu », note le maire.

Mardi, une convention de collaboration a été signée par Jean-Louis Christ et Valérie Siegler, directrice générale des sources Carola. Cette vente est plus qu'une simple opération commerciale. Elle marque aussi l'élargissement du partenariat qui lie la ville et l'entreprise, toutes deux engagées dans des actions en faveur du développement durable. Une collaboration sur laquelle se greffe le syndicat viticole ribeauvillois. Le concours d'architectes est en train d'être lancé. Les travaux de rénovation de la villa, qui s'étaleront sans doute sur un an, devraient démarrer l'an prochain.

M.F.



La villa Carola, inhabitée depuis de nombreuses années, sera réhabilitée dès l'an prochain, annonce la municipalité. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER